



Livret d'accueil des apprenants en situation de handicap

Informations et ressources pour nos apprenants

2 mai 2024

<https://mediafaculty2.com/>

Sommaire

1. Introduction	2
2. Qu'est-ce que le handicap ?	2
3. Dispositif d'accueil et d'accompagnement	2
4. Contact du référent handicap	3
5. Adaptations et aménagements de la formation	4
6. Services et soutiens disponibles	5
7. Annexes	6

1. Introduction

Bienvenue à "The Media Faculty 2", où nous nous engageons à fournir un environnement de formation inclusif et accessible à tous nos apprenants, y compris ceux en situation de handicap.

Ce livret vise à vous fournir toutes les informations nécessaires pour faciliter votre parcours éducatif parmi nous.

2. Qu'est-ce que le handicap ?

Un handicap peut se manifester sous différentes formes, qu'elles soient physiques, sensorielles, mentales, cognitives, ou psychiques.

Conformément à la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (loi du 11 février 2005), nous reconnaissons l'importance d'adapter notre environnement pour répondre aux besoins de chacun.

3. Dispositif d'accueil et d'accompagnement

Notre dispositif d'accueil pour les apprenants en situation de handicap comprend les éléments suivants :

- **Évaluation personnalisée** des besoins à l'entrée en formation.
- **Aménagements spécifiques** adaptés à chaque type de handicap, tels que des équipements spécialisés, des supports pédagogiques adaptés et des aménagements des examens.
- **Support continu** tout au long de votre formation, avec la possibilité de réévaluation des aménagements en fonction de l'évolution de vos besoins.

4. Contact du référent handicap

Paul SCHMIDT est votre référent handicap à The Media Faculty 2.
Il est votre point de contact pour toute question ou besoin spécifique lié à votre situation de handicap.

Paul SCHMIDT
Référent Handicap



01 43 55 00 40



paul@mediafaculty2.com

5. Adaptations et aménagements de la formation

Nous offrons diverses adaptations pour assurer que tous nos apprenants puissent tirer le meilleur de leur formation :

- **Accès physique :**
une rampe d'accès mobile peut être installée afin d'entrer dans le bâtiment.
Le bâtiment est équipé d'un petit ascenseur.
Notez qu'il est possible est recommandé de venir visiter notre centre en amont de la formation pour s'assurer de l'accessibilité des lieux.
- **Matériel pédagogique adapté :**
Nous pouvons déployer du matériel adapté à votre handicap (Solution de soutitrage, copie des présentations des formateurs adaptés, casque audio,...) .
- **Assistance technique et humaine :**
Notre équipe est à disposition pour vous fournir une assistance adaptée à vos besoins

6. Services et soutiens disponibles

- **AGEFIPH** : Nous collaborons avec l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) pour offrir des services et soutiens adaptés, incluant des aides financières pour les adaptations personnelles nécessaires.
<https://www.agefiph.fr/>
- **FIPHFP** : Le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des PSH dans la fonction publique) aide les employeurs publics à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes en situation de handicap et à atteindre le taux légal d'emploi de 6%. Par ses financements et les partenariats qu'il noue, il incite les employeurs à mettre en œuvre des politiques d'inclusion professionnelle ambitieuses. <https://www.fiphfp.fr/>
- **Cap emploi** : Le Cap Emploi est une structure ayant pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs <https://www.capemploi.info/>
- **MDPH** : La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) est un guichet unique d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil, auprès des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels. <https://mdphenligne.cnsa.fr/>
- **Audiens** : Audiens est le partenaire de confiance des professionnels de la création et de l'information pour leur protection sociale et développe une expertise exclusive à leur service. <https://www.audiens.org/accueil.html>
- **Réseau avec des associations locales** : Pour un soutien au-delà de l'environnement académique, nous nous rapprochons d'associations facilitant une intégration sociale et professionnelle complète.

7. Annexes

Textes de loi :

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000809647>

Décret du 19 décembre 2005 relatif à la MDPH

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000454078>

Décret du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours pour les candidats présentant un handicap

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000454078>